

L'hôpital intercommunal triple son espace de stationnement



Pendant les travaux,
préparez votre itinéraire
sur cavem.fr



Dans ce magazine : 4^e colloque sur l'Hygiène, la Santé et l'Environnement... Ouverture de deux nouveaux centres de formation aux métiers de la santé et du sport... Le compte administratif de la CAVEM est positif... Natura 2000 Estérel poursuit ses actions... Le réseau intercommunal des 4 déchèteries... Le Service Départemental d'Incendie et de Secours... Voyagez gratuitement le 19 septembre 2015 avec Agglobus... Signature du contrat Ville 2015-2020...



SOMMAIRE

SANTÉ

4 Nouveau parking pour l'Hôpital Intercommunal
5-8 4^e colloque national sur la santé publique

ÉCONOMIE

9 Un centre de formation pour la santé
10 Un centre de formation d'animateurs sportifs
11 Réseau entreprendre : première permanence
12 Booster Entreprise

BUDGET

13 Le Compte Administratif 2014

TOURISME

14-16 Promotion du territoire
17 Projet Best Of : il giro d'Italia

CULTURE

18-19 Saison d'Aggloscènes 2015-2016

ENVIRONNEMENT

20-21 Les actions de Natura 2000 Estérel
22 Fête de la nature
23 Rénovation énergétique
24-26 Le réseau intercommunal de déchèteries

RENCONTRE

27 Françoise DUMONT, Présidente du CA du SDIS

TRANSPORTS

28 Abonnements scolaires
 Voyager gratuitement le 19 septembre 2015

CITOYENNETÉ

29 Signature du contrat de ville 2015-2020
30 Les aires d'accueil des gens du voyage

18



14



5



Var-Estérel-Méditerranée,
 mon agglo, mon mag n°15
 Le magazine d'information
 de la Communauté d'Agglomération
 Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)
 624 chemin Aurélien
 83700 SAINT-RAPHAËL
 Tél. 04.94.19.31.00 • cavem.fr

Directeur de la publication : Georges GINESTA,
 Anne-Claire LEFÈVRE (Co-Directrice et Directrice de la Communication)
 Rédaction : Mathias OLIVERO
 Photos : Vues d'artistes du futur parking du CHI : S.U.D., Cellule Natura 2000 Estérel, Justine
 DELMOTTE, Christine DELVILLE, Nicolas GOMEZ, Paul-Christian OLLIER
 Conception graphique : STRATIS
 Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
 Contact : communication@cavem.fr
 ISSN : 2427-4305

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame,
Cher Monsieur,

La rentrée scolaire est toujours un moment significatif qui rythme notre activité annuelle, mais durant l'été qui s'achève des décisions importantes furent prises par la CAVEM, car ce qui m'importe c'est l'efficacité de la gestion et non la répétition immature et limitée de propos médiocres et politiciens tenus par ceux dont les absences démontrent le peu d'intérêt qu'ils portent à notre Collectivité.

Nous ne sommes sous la tutelle d'aucun parti, ni au service d'aucun de ses dirigeants, contrairement au Maire de Fréjus qui nous a informés publiquement qu'il était au service de Marine Le Pen. Nous, nous sommes au service de nos concitoyens.

C'est la raison pour laquelle nous finançons la construction du parking de l'Hôpital Intercommunal, dont les travaux ont commencé, ainsi que la navette qui desservira plusieurs lieux de la Ville de Fréjus.

J'ajouterai que j'ai signé un accord avec différents partenaires permettant à notre territoire de disposer d'un CFA (Centre d'Apprentissage) afin d'offrir à nos jeunes une formation à des métiers proposant des débouchés sur notre région.

Avec ma majorité, nous travaillons au service de tous, avec efficacité, sans attacher d'importance aux commentaires polémiques et insignifiants de quelques oisifs forcément ignorants.

La CAVEM affiche aussi un compte administratif positif, résultat d'une bonne gestion, sereine et maîtrisée.

Bonne rentrée à tous et que chacun pense au travail.

Bien cordialement

Fiers
de notre passé,
confiants
en notre avenir.



Georges GINESTA

Président de
la Communauté
d'Agglomération Var
Estérel Méditerranée
Maire de Saint-Raphaël
Député du Var



www.cavem.fr



SANTÉ

La CAVEM construit un nouveau parking de 350 places pour l'Hôpital Intercommunal et assure un financement de 4 millions d'euros

☺ **Créé en 1972**, le Centre Hospitalier Intercommunal de notre territoire accueille chaque jour des patients venant des 5 villes de la CAVEM, mais aussi de tout l'Est Var. Ceci représente environ 180000 habitants, avec d'importantes variations qui peuvent faire tripler la fréquentation de l'établissement en période estivale. Le Centre Hospitalier propose plusieurs pôles et services adaptés aux besoins du territoire :

- › un service d'urgences ouvert 24h/24 ;
- › des services d'hospitalisation rassemblés en pôles de médecine, chirurgie, gériatrie et psychiatrie ;
- › un pôle femme-mère-enfant rassemblant les activités pédiatriques, obstétriques et gynécologiques ;
- › des activités de diagnostics et des consultations externes.

Des travaux sur 7 mois qui permettront de multiplier par trois l'accueil des visiteurs

Le nombre de consultations ayant augmenté de 34 % en 4 ans, le parking de l'établissement n'était plus suffisant pour accueillir le public. Dans le cadre d'un bail d'une durée de 30 ans, le CHI permet à la CAVEM de construire, de financer et d'exploiter un parking. À l'issue de cette période, le parking sera la propriété de l'hôpital. Il s'agit du deuxième projet d'intérêt général financé par la Régie des parkings de la CAVEM au sein du CHI, après celui de la crèche d'entreprise de l'Est Var qui a ouvert les portes de ses 30 berceaux en 2008.

Un édifice moderne résolument bien pensé

Bientôt, le parking s'élèvera sur trois niveaux avec une capacité d'accueil d'environ 350 places. Il s'intégrera au CHI en alliant sa fonction et son image. Il proposera des itinéraires adaptés pour permettre aux piétons de rejoindre l'hôpital, ainsi que des façades pensées spécialement pour apporter un important confort visuel.



Pour accéder à l'hôpital durant les travaux, consultez le plan ci-dessus et préparez votre itinéraire sur cavem.fr

DATES CLÉS

- › 1972 création de l'hôpital intercommunal
- › 2008 création de la crèche financée par la CAVEM
- › 2014 convention de partenariat pour l'exploitation du parking
- › 13 juillet 2015 début des travaux du parking



4^e colloque national de l'Association National des Techniques Sanitaires (AntS)

Renforcer la sécurité sanitaire des citoyens en coordonnant mieux les acteurs de la santé publique

APPORTER LA SÉCURITÉ SANITAIRE À L'ENSEMBLE DES CITOYENS EST UN ENJEU DE TAILLE SUR NOTRE TERRITOIRE. IL PERMET DE GARANTIR LE MEILLEUR ÉTAT DE SANTÉ POSSIBLE POUR LES CITOYENS ET POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES. UNE COHÉSION DES ACTEURS DE LA SANTÉ PUBLIQUE EST DONC NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LE RYTHME DES NOUVELLES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET DES DISPOSITIFS QUI EN DÉCOULENT.

🕒 Du mercredi 20 au vendredi 22 mai 2015, le 4^e colloque national de l'Association National des Techniques Sanitaires (AntS) sur « l'Hygiène, la Santé et l'Environnement » a eu lieu au Palais des Congrès de Saint-Raphaël en partenariat avec la CAVEM. Cet événement a donné l'occasion à des Agences Régionales de Santé et Collectivités Territoriales de mutualiser leurs connaissances pour développer et renforcer la Santé Environnementale lors de différents ateliers.

RETOUR SUR LES ATELIERS

Pollution de l'air : comment ne pas manquer d'air ?

La qualité de l'air fait partie des sujets majeurs en matière de santé publique. Elle est notamment à l'origine de maladies respiratoires comme l'asthme, les allergies ou certains cancers. La qualité de l'air des milieux clos où nous passons 80 % de notre temps est déterminée par l'air extérieur mais aussi par les polluants, les travaux, etc. La qualité de l'air extérieur a également un rôle essentiel pour la santé publique : pollution par les particules, ozone, oxyde d'azote, pollens, etc.

Les ateliers organisés sur cette thématique ont permis des échanges sur :

- Le rôle des Conseillers en Environnement Intérieurs, Habitat et Santé ;
- La mise en place d'une école de l'Asthme pour l'Éducation Thérapeutique du Patient ;
- Les démarches d'accompagnement de collectivités locales pour la surveillance de la qualité de l'air ;
- Le rôle des Agences Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air et du Réseau National de Surveillance Aérobiologique.





Eaux potables : eau consommable

La qualité de l'eau du robinet est soumise à de nombreux contrôles. Cet atelier a présenté plusieurs acteurs et outils qui veillent à ce que chaque jour notre eau soit propre à la consommation :

- › Le directeur de l'Association Scientifique Européenne pour l'Eau et la Santé (ASEES) ;
- › La démarche de Sécurité Sanitaire des Eaux destinées à la consommation humaine (SéSanE) ;
- › Le contrôle des filières d'Assainissement Non Collectif (ANC) et la problématique de la protection des ressources en eau potable.

Déchets : un nouveau produit de « mode » : la production à la consommation

La gestion des déchets est gérée par plusieurs outils et réglementations. Cet atelier a permis à Nathalie LACUBE, éco-conseillère au Syndicat Mixte de Développement Durable de l'Est Var pour le Traitement et la Valorisation des Déchets Ménagers (SMIDDEV) de présenter la collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) sur le territoire de la CAVEM. De plus, Rakha PRONOST, Responsable du Pôle Déchets, Environnement et Développement Durable, Expert en eaux usées, à l'Office International de l'Eau, a présenté le programme national de prévention des déchets 2014-2020 qui consiste à réduire la quantité ou la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur leur mode de production et de consommation. Monsieur Jean-Pierre AUZET, ancien membre de l'ARS PACA à la Direction Territoriale du Var, est intervenu sur les déchets liquides.



Sport et santé : bouger pour résister

Les soins ne représentent que 15 % des conditions nécessaires au maintien dans une bonne santé. En effet, la santé est une somme d'équilibres dans lesquels on se sent bien. Par exemple, les bienfaits d'une activité physique et sportive permettent à une personne de développer ses défenses immunitaires, de se remettre plus rapidement d'une maladie et de mieux résister aux traitements. Ainsi, cet atelier a présenté les enjeux de santé publique que les institutions publiques peuvent améliorer :

- › lutter contre la sédentarité professionnelle ;
- › faire en sorte que les personnes handicapées mentalement puissent intégrer les milieux sportifs ;
- › sensibiliser le public pour comprendre l'intérêt d'une activité physique.



Lutte contre l'habitat indigne : améliorer notre habitat pour vivre en bonne santé

Les recherches montrent que des inégalités de santé se creusent en Europe. Vouloir une société en bonne santé nécessite d'agir conjointement dans le domaine de l'habitat, des transports et de la cohésion sociale afin d'obtenir une qualité de vie dans nos villes. Plusieurs solutions sont mises en place pour cela :

- › Un réseau français de Villes-Santé a été créé par l'Organisation Mondiale de la Santé ;
- › La lutte contre l'habitat indigne est dotée de nouveaux moyens : gestion des copropriétés en difficulté, astreinte administrative, etc. ;
- › Les nouveaux habitats atypiques tels que les souplex (appartements en sous-sol) peuvent poser des problèmes d'isolation, d'étanchéité, etc. Enfin, la gale et la punaise de lit sont en nette expansion mais plusieurs solutions pour les supprimer ont été présentées lors de cet atelier.

Veille et sécurité sanitaire: une journée d'échange sur la gestion technique

Du fait du développement émergent d'activités dans le domaine de la sécurité sanitaire, plusieurs acteurs, nationaux ou régionaux, sont amenés à être impliqués dans des gestions techniques. L'objectif de ces travaux est de capitaliser et mutualiser de l'expérience dans le domaine de la protection des bâtiments en favorisant l'échange technique.

À travers une journée d'échange, chaque participant a pu présenter des exemples de gestion technique. Suite à ces rencontres, une restitution des cas a été synthétisée pour permettre de capitaliser le savoir-faire comme base d'information pour les pouvoirs publics ainsi que pour l'ensemble des participants.



Eaux de loisirs: un micro labo surveillance nos eaux

Cet atelier a permis de présenter plusieurs solutions mises en place pour la qualité des eaux:

- ▶ La surveillance des eaux de baignade de la CAVEM avec la création d'un micro-laboratoire au sein du Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé pour réaliser des analyses rapides;
- ▶ La démarche qualité des eaux de baignade de la Ville de Saint-Raphaël;
- ▶ La Malette pédagogique de sensibilisation des enfants à l'hygiène des piscines et ses outils ludiques et attractifs;
- ▶ Le suivi sanitaire et environnemental effectué suite aux signalements après une baignade en Corse de cas de bilharziose (maladie provoquée par un ver parasite présent dans certaines eaux douces).

La société ALCYCOR a présenté les différents types de bactéries aquatiques et leur dangerosité.



Règlement Sanitaire International (RSI): 196 pays renforcent leur surveillance

Le Règlement Sanitaire International est entré en vigueur le 15 juin 2007. Il prévoit que l'ensemble des 196 pays qui l'ont adopté renforcent leurs capacités de surveillance des risques graves pour la santé publique. L'atelier a présenté l'ensemble des mesures mises en place pour éviter la propagation de maladies comme par exemple la Dengue et le Chikungunya, dont le moustique tigre peut être le vecteur sur notre territoire.

Nuisances sonores: des solutions pour s'entendre

Les nuisances sonores constituent la première source de nuisances dénoncées par les Français. Les présentations de divers intervenants ont permis d'échanger sur:

- ▶ Les travaux du Conseil National du Bruit;
- ▶ L'application de la réglementation relative aux établissements diffusant de la musique amplifiée;
- ▶ Le rôle des bureaux d'études dans la réalisation des études d'impact des nuisances sonores;
- ▶ Les mesures effectuées lors de festivals en vue de faire de la prévention du risque auditif;
- ▶ La mise en place d'une charte de la vie nocturne.





Hygiène alimentaire : demi-journée d'information pour mieux se nourrir

Cet atelier a présenté les demi-journées d'information organisées par la Direction Départementale de Protection des Populations et les services d'hygiène afin d'harmoniser les visites de contrôles sanitaires dans les structures de restauration.

Espaces funéraires : même les cendres peuvent reposer au cimetière

Les espaces funéraires reflètent l'évolution d'une société. Gérer les cimetières relève donc d'une compétence publique bien définie. La crémation a représenté un bouleversement important des pratiques funéraires. De plus en plus pratiquée désormais, elle nécessite la création de lieux pour recevoir les cendres tels que les columbariums et les jardins des souvenirs.

Pour s'adapter aux besoins de crémation du territoire communautaire qui dépassent désormais 40 % des défunts, la ville de Saint-Raphaël va créer un crématorium et doubler la taille de son columbarium au cimetière de l'Aspé. L'édifice du crématorium implanté sur le territoire de la CAVEM sera inspiré des maisons provençales pour s'intégrer au mieux à l'architecture locale, aux abords d'un site protégé. Un jardin du souvenir équipé d'un registre conservant perpétuellement le nom des défunts sera installé. Cette nouvelle offre de service public va permettre de réduire nettement le temps d'attente pour une crémation.



33 missions de prévention de la santé humaine et de l'environnement

Lutte anti vectorielle : empêcher les insectes de transmettre

La recrudescence des maladies transmises par des insectes constitue aujourd'hui une forte préoccupation en termes de santé publique. La lutte anti vectorielle cherche à minimiser les épidémies et leurs vecteurs de transmission. Dans le cadre de cet atelier, Monsieur Guillaume HEUZE, Ingénieur du Génie Sanitaire à l'Agence Régionale de Santé de Corse (membre de l'ANTS) a présenté la lutte anti vectorielle en métropole. Monsieur Brian KURTKOWIAK DAFREVILLE, technicien sanitaire de sécurité sanitaire à l'Agence Régionale de Santé Océan Indien, a présenté la gestion des signalements d'arbovirose (maladies virales) à la Réunion.



Remerciements aux intervenants venus de la France entière et des DOM TOM :

Manon ANTOINE, Jean-Pierre AUZET, Catherine BASSANI-PILLOT, Marin BAUDIN, Michel BONJOUR, Anne-Laure BRUNA, Emmanuel COHEN, Jean-Jacques COIPILET, Maria CRIADO, Amélie DELACOURT, Pascal DELAUNAY, Catherine FOISIL, Guillaume HEUZE, Gilles HUSSON, Julien ICARD, Mathieu IZARD, Pascal JEHANNIN, Mathieu JULLI, Brian KURTKOWIAK-DAFREVILLE, Jean-Luc LASALLE, Sylvette LEANDRI, Jacky LEVEQC, Pierre LUSTEAU, Brigitte MOISSONNIER, Jean-Paul NAUDY, Yannick PAGAVEAU, François PERROT, Frédéric PINOT, Rakha PRONOST, Benjamin ROCHER, Pauline ROUSSEAU-GUEUTIN, Charles SAOUT, Patricia SARAUX-SALAÚN, Marie-Line SAUVEE, Hélène SCHÜTZENBERGER, Nicolas SIMON, Caroline VARNADOIS

Les futurs acteurs de la santé auront leur école sur le territoire



Le jeudi 28 mai 2015, au Palais des Congrès de Saint-Raphaël, Josy CHAMBON, Directrice de l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS), a présenté à ses nouveaux partenaires l'établissement de formation à la santé qui prendra en charge la gestion de l'école d'infirmiers du Centre Hospitalier Intercommunal (CHI). Cette présentation s'est déroulée en présence Georges GINESTA, Président de la CAVEM, Charles LAUGIER, Conseiller Régional, ainsi que de Michel PERROT, Directeur du Centre Hospitalier de Toulon / La Seyne / Hyères, Chantal BORNE, Directrice du CHI de la CAVEM et Jean-Christophe ROUSSEAU, Directeur du Centre Hospitalier de la Dracénie.

Un nouveau souffle pour le territoire

L'IFPVPS est une école publique reconnue et réputée qui forme gratuitement près de 2 000 étudiants aux métiers de la santé sur différents sites hospitaliers du département (Toulon, Hyères, Brignoles et Draguignan).

À compter du 1^{er} septembre 2015, les formations dispensées au sein du Centre Hospitalier Intercommunal seront gérées par l'IFPVPS (voir chiffres clés ci-dessous). L'offre du centre de formation sera élargie :

- À la préparation aux examens d'entrée des écoles d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture et d'infirmiers ;
- À la formation continue des professionnels de la santé.

Une plateforme interactive d'E-learning sera également ouverte afin de permettre aux étudiants de parfaire leurs connaissances sur leur filière grâce à internet.

La qualité des soins de demain, un enjeu fondamental de notre société

La CAVEM est particulièrement attentive à ce qu'il soit proposé sur son territoire des formations qui débouchent sur des emplois adaptés aux besoins locaux. Cette collaboration entre l'IFPVPS et le CHI va permettre un développement des formations afin de mieux répondre aux besoins de personnel médical des centres hospitaliers de l'Est Var, des établissements de soins, des maisons de retraite et des professionnels de santé de ville.

CHIFFRES CLÉS DE L'IFPVPS

120 étudiants psychomotriciens

230 élèves aides-soignants

90 étudiants ergothérapeutes

500 élèves en classes préparatoires

100 élèves auxiliaires de puériculture

600 étudiants en soins infirmiers

Convention de partenariat : Georges GINESTA signe l'ouverture d'un nouveau centre de formation aux métiers du sport, de l'animation et du tourisme sur le territoire Var Estérel Méditerranée

📍 **L'Institut Méditerranéen du Sport de l'Animation et du Tourisme (IMSAT)**, nouvelle antenne du Centre de Formation d'Apprentis FUTUROSUD, proposera des formations qualifiantes d'animateur sportif pour répondre aux besoins des entreprises locales.

L'accueil de cet établissement sur le territoire de la CAVEM est rendu possible grâce au savoir-faire mis en commun de la Région PACA, du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives (CREPS), de l'Union Patronale du Var, d'Hôtellerie en Plein Air, du Syndicat National des Résidences de Tourisme, de la Maison de l'Emploi, de Pôle Emploi, de la Mission Locale. L'IMSAT démontre le souhait des élus de la CAVEM de répondre à un besoin de formation correspondant à la réalité économique du territoire.



Bien plus qu'une formation d'animateur sportif assurée par l'IMSAT et le CREPS PACA dès novembre 2015

La première action de formation sera engagée dès novembre 2015, assurée par l'IMSAT et le CREPS PACA sur le site de Boulouris. Elle ciblera le métier « **d'animateur polyvalent et socio culturel** » qui permet d'intervenir dans les structures touristiques du territoire et d'y assurer diverses missions :

- › Encadrer des animations sportives et extra sportives ;
- › Accueillir le public et communiquer en langue étrangère ;
- › Participer à la démarche de projets en concevant et évaluant des actions ;
- › Participer au bon fonctionnement de la structure.



12 antennes de FUTUROSUD réparties en région PACA

De nombreux avantages pour les employeurs et les étudiants

Cette formation sera dispensée sous la forme d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation selon l'âge du candidat. Elle durera deux ans, du 2 novembre 2015 au 27 octobre 2017, avec environ 1500 heures de formation et 2000 heures en entreprise. Toutes les structures privées ou publiques qui recrutent des animateurs, des moniteurs ou des entraîneurs sont concernées par ces postes. Son coût est pris en charge pour les étudiants et seul leur salaire reste à la charge de l'employeur, qui bénéficiera de nombreux avantages :

- › Une exonération de cotisations sociales ;
- › Une indemnité compensatrice versée par le Conseil Régional ;
- › Un crédit d'impôt de 1600 à 2200 € par apprenti ;
- › Des aides supplémentaires en cas d'embauche d'un travailleur handicapé.



75 % d'insertion professionnelle



85 % de réussite aux examens



2 Une formation de 2 ans

CONTACT

Le nombre de places pour cette première promotion est fixé à 20. Ensuite, le rythme sera plus soutenu à partir de 2016 avec une cinquantaine d'étudiants par an. Si vous êtes intéressé pour rejoindre les métiers de l'animation sportive, contactez directement Mathieu CARRELLI : 04 94 75 24 15
Contact@imsat.fr et sur internet : www.imsat.fr

Réseau Entreprendre du Var

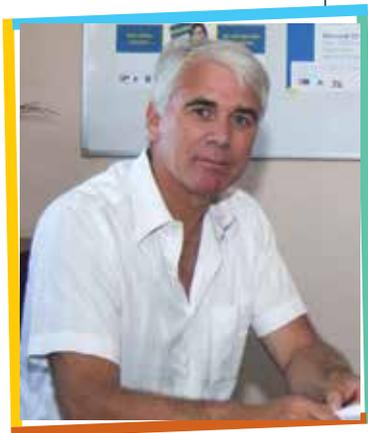
☞ Monsieur Christophe BOUREAU est responsable du Réseau Entreprendre pour le département du Var. Créée il y a 25 ans dans le Nord de la France, cette association nationale est subventionnée par la CAVEM pour son action locale qui aide à la création d'entreprises et permet donc de créer de nouveaux emplois sur le territoire. La première permanence du Réseau Entreprendre dans l'Est-Var s'est tenue toute la journée du jeudi 11 juin 2015 à la Maison de l'Emploi de Fréjus.



RENCONTRE AVEC

Christophe BOUREAU

Directeur du Réseau
Entreprendre du Var



CONTACT

Tél. : 0688912397

E-mail : cboureau@reseau-entreprendre.org

Permanence tous les 2^e et 4^e jeudis
du mois sur rendez-vous :
Maison de l'Emploi de l'Est Var
1196 Boulevard de la Mer
83600 Fréjus

➤ À qui s'adresse le Réseau Entreprendre ?

Le Réseau Entreprendre s'adresse aux professionnels qui cherchent à monter leur premier projet de création ou de reprise d'entreprise à fort potentiel de développement. Les projets sélectionnés ont une obligation de viabilité économique et de création de 5 à 6 emplois en 3 ans minimum.

➤ Comment rejoint-on le Réseau Entreprendre ?

Chaque candidat suit un parcours de qualification pour finaliser son projet, au bout duquel il présente un business plan prévisionnel devant un comité d'engagement. Une fois qu'un projet a été validé, le candidat devient lauréat du Réseau Entreprendre. On lui attribue alors un « mentor » qui va le suivre pendant 3 ans, à raison d'un rendez-vous minimum par mois. Les « mentors » sont sélectionnés parmi des adhérents qui ont réussi leur projet et souhaitent transmettre leur expérience afin de favoriser le développement économique de leur territoire. Cet accompagnement collectif permet aux nouveaux chefs d'entreprise d'acquérir et de mutualiser l'expérience nécessaire à leurs nouvelles responsabilités.

➤ Outre cette mutualisation d'expérience, quels sont les avantages à rejoindre le Réseau Entreprendre ?

Le suivi des candidats par le Réseau Entreprendre permet d'assurer gratuitement la pérennité d'environ 85 % des créations ou reprises d'entreprises. De plus, les projets validés se voient accorder un prêt à taux 0 de 15 000 à 90 000 €. Ce prêt étant considéré par les banques comme un apport personnel, il permet de rester dans un taux d'endettement réduit. En échange, les candidats ont l'engagement moral de partager leur expérience une fois que leur projet a réussi.

➤ Comment la CAVEM participe-t-elle au réseau entreprendre ?

Le Réseau Entreprendre du Var étant très présent sur l'aire toulonnaise, la CAVEM lui a donc proposé les subventions nécessaires au fonctionnement de son activité dans l'Est du Var et lui a permis d'entrer en contact avec les partenaires institutionnels locaux. Aujourd'hui, 20 % de l'action du Réseau Entreprendre dans l'Est Var est financée par la CAVEM.



Booster son entreprise avec la CAVEM et la Jeune Chambre Économique, c'est possible !

🕒 Les samedi 20 et dimanche 21 juin 2015, la seconde édition du « Booster Entreprise » de l'Est-Var a été organisée à l'hôtel Mercure Saint-Raphaël Valescure par la JCE Estérel Cœur d'Azur, en partenariat avec la CAVEM qui a co-financé une partie de l'événement. Elle a permis à sept jeunes chefs d'entreprises locales de suivre des ateliers pédagogiques avec des professionnels (comptable, avocat, communicant...). Ce week-end a également été l'occasion pour eux de rencontrer leurs parrains expérimentés pour solidifier et développer leur activité.

Un soutien pour les nouvelles entreprises

Selon le diagnostic territorial établi par la Maison de l'Emploi sur l'Est-Var, 44 % des nouvelles entreprises ferment avant leur troisième année d'activité. La commission « Booster Entreprise » de la JCE a donc été créée en 2014 afin d'accompagner les jeunes créateurs d'entreprise du territoire. L'objectif est de les faire bénéficier du savoir-faire de la JCE et de l'expérience d'un parrain dirigeant d'entreprise. Cette opération démontre le soutien apporté par la CAVEM au développement économique du territoire.

Deux boosters chaque année pour les entreprises locales

Deux opérations « Booster entreprise » seront organisées chaque année, en partenariat avec la CAVEM, afin d'accompagner le développement économique de notre territoire vers une dynamique volontaire et créative.

CONTACT

Pour proposer votre candidature en tant que participant au prochain Booster Entreprise qui aura lieu en novembre 2015, contactez :

Myène LAVIALLE, Directrice de Commission « Booster Entreprise »

Tel : 06 61 13 04 37

Mail : mylenelavialle@hotmail.fr



DES PARRAINS... ET DES PARRAINÉS :

- > Frédéric JANVIER, Cogérant fondateur de la société FREMA ASSURANCES
 - > Emmanuel JUBLIN et Anthony BASSO, Responsables de Bubble Bump
- > Jean-François SAULAY, Directeur de TRYBA
 - > Madame Charline DEHAUT-VIDAL, Gérante de Del'light
- > Laurence FRADJ, Directrice Générale de Grand Calme Vacances
 - > Gregory RETHORE, Directeur de G&M Consulting
- > Jean-François ROGER, Associé dans la société Styleo
 - > Alexandra et Mathieu MOLINA, Responsable d'Ecowash
- > Bernard SALIGNON, Coach professionnel
 - > Cathy SIMONIN, infographiste responsable de Graph2
- > Mickael AMSALLEM, Gérant d'Elit Fitness
 - > Christina REBUFFEL, diététicienne responsable de L'Assistant Culinair
- > Bruno LE MOING, Gérant de la Cave des Cariatides à Fréjus et de la Cave la Treille à Saint-Raphaël
 - > Alexandre REUTENAUER, responsable de D PRO

Le compte administratif 2014 de la CAVEM a été approuvé lors du Conseil Communautaire du lundi 29 juin 2015

LE COMPTE ADMINISTRATIF EST LE RÉSULTAT DES ENGAGEMENTS POLITIQUES PRIS LORS DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB), DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF (BP) ET DES DÉCISIONS MODIFICATIVES (DM) DE L'ANNÉE PASSÉE (VOIR DÉFINITIONS CI-JOINTES).

☉ L'examen des résultats du budget principal de 2014, démontre l'évolution positive des niveaux d'épargne. L'autofinancement redevient également positif, après l'année 2013 durant laquelle il s'était dégradé. Il a permis de réaliser les investissements de 2014 **sans avoir recours à l'emprunt de fonds extérieurs.**

Les dépenses d'équipements en 2014 s'élèvent à 5 100 000 € en 2014 contre 4 800 000 € en 2013. Les principales opérations d'équipements concernent :

- ▶ L'habitat : 1 300 000 € pour le financement de la construction de logements sociaux, 307 000 € consacrés au parc privé ;
- ▶ Les Ordures Ménagères : installation des colonnes enterrées et semi-enterrées pour 350 000 € sur la Commune de Roquebrune-sur-Argens ;
- ▶ L'amélioration et l'équipement des déchèteries à hauteur de 259 000 € ;
- ▶ Les travaux et aménagements : 817 000 € pour le parking du Centre Hospitalier Intercommunal Bonnet et 636 000 € pour l'amélioration hydraulique du Cerceron.



Résultat net du Budget Principal de 2014 :
3 480 000 €, signe de bonne gestion

3 480 000



LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB), Lancement du cycle budgétaire

Les collectivités territoriales ont l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci. Ce débat instaure une discussion au sein de l'assemblée délibérante et informe des priorités et des évolutions de la situation financière de la collectivité.



LE BUDGET PRIMITIF (BP), Premier acte voté par la collectivité

Le Budget Primitif constitue le premier acte du budget annuel qui est voté par l'assemblée délibérante d'une collectivité avant le 15 avril. Il permet de prévoir et d'autoriser les recettes et les dépenses de la collectivité pour l'année à venir.



LA DÉCISION MODIFICATIVE (DM), Pour réadapter les projets

La Décision Modificative est une délibération financière de l'assemblée qui sert à ajuster le Budget Primitif, soit en dépense, soit en recette. Elle peut être votée à tout moment au cours de l'année après le Budget Primitif afin d'ajuster celui-ci aux besoins.



LE COMPTE ADMINISTRATIF (CA), Bilan des actions réalisées

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes d'une collectivité durant une année, en prenant en compte ses engagements juridiques. Il permet de comparer les projets prévus dans le budget et ceux qui ont été réalisés. Il est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit.



TOURISME

La CAVEM s'engage pour le développement

POUR L'ANNÉE 2015, LA CAVEM VA LARGEMENT AUGMENTER SON APPORT À L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROMOTION TOURISTIQUE ESTÉREL CÔTE D'AZUR EN LUI ATTRIBUANT 158 000 € DE SUBVENTIONS, AUX CÔTÉS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (110 000 €) ET DU CONSEIL RÉGIONAL (30 000 €). UN BUDGET PRÉVISIONNEL A AINSI PU ÊTRE PRÉSENTÉ LORS DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGENCE.

L'agence de développement touristique Estérel Côte d'Azur a choisi sa nouvelle direction

C'est au sein des 300 hectares de l'hôtel Terre Blanche que s'est tenue la dernière Assemblée Générale ordinaire du partenaire touristique de la CAVEM, l'agence de développement Estérel Côte d'Azur, le vendredi 5 juin 2015. Cette rencontre a été l'occasion pour l'association de présenter et installer son nouveau Conseil d'Administration pour les trois années à venir, de présenter un bilan des projets menés et à venir, mais aussi de faire participer ses partenaires à un workshop.

Le développement touristique local de notre territoire est au cœur des préoccupations de l'agence. Gilles FOUILLEROUX, directeur de l'hôtel Terre Blanche, témoigne : « Avant de proposer une offre attractive aux touristes étrangers, notre territoire se doit d'être à l'écoute des besoins des touristes locaux qui sont de plus en plus nombreux. »

Françoise DUMONT, Conseillère Communautaire de la CAVEM et Présidente de Var Tourisme, a tenu quant à elle à assurer que des partenariats étroits seraient tissés entre les différentes structures touristiques varoises. Ceci permettra de faire bénéficier le département des retombées économiques du tourisme, qui est une activité fédératrice d'emplois que l'on ne peut pas délocaliser.

Estérel Côte d'Azur est devenue une agence de développement et de promotion touristique, dont l'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire et développer les retombées économiques en mutualisant les moyens.

Les actions s'articulent autour de quatre missions principales :

- › **Produire et structurer des offres touristiques** : mises en place de routes et itinéraires, création de séjours et weekends pour les clientèles individuelles et les groupes, développement de jeux pour les familles...
- › **Promouvoir la destination** : opérations extérieures, salons et ateliers, webmarketing, mises en place de ventes privées, référencement sur Internet, réseaux sociaux
- › **Commercialiser** les hébergements, les loisirs et les séjours par le développement d'un site de ventes en ligne, la mise en place d'actions e-commerce et d'actions commerciales
- › **Numérique** : développement et animation de sites Internet, accueil numérique (bornes interactives extérieures, déploiement de points d'accès wifi, applications et sites mobiles)

touristique du territoire

Faciliter les achats et les réservations

En matière de commercialisation, l'objectif de l'agence Estérel Côte d'Azur est de se démarquer des sites de réservation sur le plan international en se posant comme un spécialiste de notre territoire avec un service client efficace. Il permet une automatisation des ventes pour proposer au public des séjours faciles à réserver dont la fiabilité est testée et reconnue.

83 % des séjours étant motivés par des pratiques de loisirs, l'opération « Amusez-vous » a permis de promouvoir celles-ci par la création et la distribution d'un guide proposant des loisirs à tarifs négociés pour les familles, même en pleine saison.

Un pass pour faciliter l'achat des activités a également été mis en place par le Centre Régional Touristique Côte d'Azur dont la CAVEM est partenaire: la « Côte d'Azur Card ».

Une année placée sous le signe du numérique

L'année 2014 a été l'occasion de mutualiser les moyens et de fédérer les acteurs touristiques sur un objectif commun, celui de construire le territoire autour du numérique. Cette action est très importante pour faire rayonner le territoire à l'extérieur avec l'aide de la CAVEM, de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, des 14 communes de l'Est Var et des 12 offices de tourisme. Les ventes en ligne ont augmenté grâce au nouveau site internet avec son « tchat » en ligne qui permet aux clients d'être guidés, conseillés et rassurés par une équipe qui connaît les produits proposés. Enfin, 18 hotspots wifi ont été installés sur l'ensemble du territoire, afin de développer sa connectivité.

DES CHIFFRES EN NETTE PROGRESSION



Sites internet:
plus de 2 000 000 de pages vues



158 000 € de subventions
attribués par la CAVEM



Service réservation: 14 % de chiffre
d'affaires supplémentaires



130 % de ventes en ligne supplémentaires



Séjours et weekends:
22 % de chiffre d'affaires supplémentaires



Bientôt 20 000 « j'aime »
sur Facebook

Premiers accueils de blogueurs de voyage

De plus en plus, l'agence Estérel Côte d'Azur s'appuie sur des personnes qui vivent l'expérience de notre territoire et la racontent avec leurs mots sur leur site internet ou leur blog. Ceci permet une augmentation du référencement naturel et la parution de nombreuses publications suite aux reportages.

Conseil d'Administration

L'agence Estérel Côte d'Azur est gérée par un Conseil d'Administration divisé en trois collèges différents: les élus (8 représentants de la CAVEM et 5 du Pays de Fayence), les Offices de Tourisme et les services tourisme (10 représentants) et les professionnels (14 représentants). Une nouvelle composition du Conseil d'Administration a été soumise au vote de l'assemblée puis validée lors de cette assemblée générale.

Un plan 2015 en pleine évolution

Estérel Côte d'Azur devient une agence de développement touristique et ses missions évoluent. Des offres de plus en plus originales seront ainsi mises en place et les actions de promotion sont renforcées en 2015 :

- › Encore plus de salons ciblés et des workshops professionnels ;
- › une campagne de référencement sur internet via Google AdWords ;
- › poursuite des accueils de blogueurs ;
- › un Guide du Routard Estérel Côte d'Azur à venir ;
- › des ventes privées sont créées pour booster les offres hors saison ;
- › un partenariat promotionnel mis en place avec Thello, une nouvelle ligne de train qui relie Milan à Marseille avec un arrêt à Saint-Raphaël ;
- › les sites internet des offices de tourisme vont être améliorés (avec déjà celui du Pays de Fayence et de Puget sur Argens) ;
- › renforcement de la commercialisation en direction des cibles groupes.



UNE OFFRE TOURISTIQUE DÉDIÉE AUX GROUPES

Depuis 3 ans, Estérel Côte d'Azur fait des clientèles groupes une priorité de son action commerciale. Cette clientèle est incontournable pour le développement du tourisme sur le territoire.

Aujourd'hui, l'agence de développement sort sa nouvelle offre regroupant 80 produits inédits de plus de 120 professionnels : hébergeurs, restaurateurs, producteurs et prestataires... L'objectif, notamment grâce à l'aide de la CAVEM, est de multiplier les retombées économiques pour les acteurs du tourisme. De nombreuses actions commerciales sont engagées pour séduire les autocaristes, associations, comités d'entreprise : édition et diffusion d'un catalogue, opérations extérieures ciblées, campagnes d'e-mailings...



Le projet « Best of » poursuit sa route

Le partenariat de développement touristique entre la CAVEM et la Vallée italienne de San Lorenzo permet de continuer à promouvoir l'image de notre territoire localement comme à l'international (voir l'article du Var Estérel Méditerranée n°14).

Travail sur les fonds européens

Le projet « Best Of » permet à la CAVEM de bénéficier de fonds européens au titre du programme ALCOTRA (Alpes Latines Coopérative Transfrontalière France-Italie) dont l'objectif est d'améliorer la vie et le développement économique des territoires transfrontaliers. Des actions ont donc été engagées depuis plusieurs mois pour poursuivre cette coopération, avec le soutien du Conseil Départemental et du Conseil Régional PACA. Le Conseil Départemental a créé la « Mission Europe » pour gérer les appels à projet au titre du Fonds Social Européen (FSE) mais aussi pour soutenir les collectivités du Var comme la CAVEM dans le suivi des projets européens et le montage de dossiers pour bénéficier des subventions européennes.

Le partenariat s'élargit aux vallées d'Armea et d'Argentina en Ligurie

Pour participer au programme ALCOTRA 2014-2020, la CAVEM doit se regrouper avec d'autres territoires frontaliers. Un avenant au partenariat entre la CAVEM et la Vallée de San Lorenzo a donc été voté le vendredi 29 mai 2015 afin d'y intégrer l'union de la Vallée d'Arméa et de la Vallée d'Argentina en Ligurie. Les quatre partenaires pourront ainsi répondre aux appels à projets ouverts dès le 15 juin dans le cadre du programme ALCOTRA.



LA CAVEM AU GIRO D'ITALIA 2015

On ne présente plus le Giro d'Italia, course cycliste italienne comparable au tour de France. 22 équipes internationales y participent, dont deux françaises. La toute première étape de cette course, organisée le samedi 9 mai 2015, reliait la ville de San Lorenzo Al Mare à celle de San Remo par une piste cyclable de 17,6 kilomètres. À l'occasion du départ officiel de la course, la CAVEM et l'agence de développement Estérel Côte d'Azur ont répondu présents pour faire la promotion touristique de notre territoire au sein du village des exposants, aux côtés de nos partenaires de la vallée de San Lorenzo.



CULTURE



Aggloscènes, une soirée sous le signe du succès

Malgré les restrictions économiques imposées, la culture reste un combat que la CAVEM est fière de soutenir, nous rappelant cette citation d'André MALRAUX : « *La culture ne s'acquiert pas, elle se conquiert.* » Le Théâtre Intercommunal le Forum était comble pour la soirée organisée à l'occasion de la nouvelle saison d'Aggloscènes, le jeudi 11 juin 2015. Certains spectateurs restaient même hors de la salle pour assister à la cérémonie qui était retransmise sur des écrans à l'extérieur. C'est dans ce cadre, en rendant hommage à José GIRON, ancien adjoint à la culture de la ville de Saint-Raphaël décédé en mars, que la présentation de la nouvelle saison d'Aggloscènes a eu lieu. Le suspense était de mise car seuls quelques indices pouvaient révéler la programmation avant cette fameuse soirée. Au vu du succès remporté par cet événement qui attire des spectateurs venus de la Dracénie et du Pays de Fayence, Aggloscènes dépasse désormais le cadre de notre intercommunalité pour représenter le rayonnement culturel de l'Est Var.

Une saison Aggloscènes 2015 - 2016 pleine de nouveautés

Ce soir-là, le spectacle s'est directement mêlé aux spectateurs en commençant par le récital d'une diva assise dans le public. La grande nouveauté de cette saison est celle de l'humour avec différents artistes qui se produiront sur la scène du Forum, tels qu'Elie SEMOUN ou encore Stéphane ROUSSEAU. Mais ce ne sont pas les seuls noms connus à faire partie de cette programmation : Michel BOUQUET dans « À tort et à Reason » ou encore Carolyn CARLSON dans « Dialogue avec Rothko » sont également attendus. Il faut aussi souligner que le Théâtre Intercommunal le Forum est coproducteur pour les « Nuits Barbares » d'Hervé KOUBI et du « Roi Lear » de Jean-Luc REVOL avec Michel AUMONT, autre grand nom de la comédie française qui jouera sur les planches du Forum.



Plus de 1 400 spectateurs présents à la soirée d'ouverture

1400



Enfin, les concerts de variétés ne seront pas non plus oubliés avec la venue de Stephan EICHER qui jouera entouré d'un orchestre composé d'automates mais aussi de Raphael, accompagné par la chorale de l'école de musique Jacques MELZER de Fréjus et du conservatoire de Saint-Raphaël. L'ensemble de ces spectacles seront joués dans les différentes salles d'Aggloscènes :

- ▶ Le Théâtre Intercommunal Le Forum sur Fréjus ;
- ▶ L'espace Victor Hugo sur Puget sur Argens ;
- ▶ La salle Félix Martin, le Palais des Congrès et le Centre Culturel sur Saint-Raphaël.



61 spectacles
programmés dans
la saison 2015-2016
d'Aggloscènes



5 salles sur
l'ensemble du
territoire

L'abonné au cœur des préoccupations

Désormais, les abonnés sont prioritaires ! Ils pourront bénéficier d'une priorité dans la réservation, mais aussi d'un tarif préférentiel sur l'ensemble des spectacles de la saison.

Les spectacles sont classés en deux catégories A et B, selon leur tarif. Trois formules d'abonnements sont à composer soi-même. Il existe également des facilités de paiement.

- ▶ Formule 1 : 1 spectacle A + 3 spectacles B
- ▶ Formule 2 : 2 spectacles A + 2 spectacles B
- ▶ Formule 3 : 4 spectacles B minimum et autant de spectacles A que l'on veut.

Le jeune public restant une priorité pour les élus de la CAVEM, le Forum porte pour cette saison toute cette programmation, ainsi que les actions culturelles qui l'accompagnent.

Les spectacles pour enfants sont rangés dans une troisième catégorie C et sont à un tarif unique de 6 €. Ils peuvent être ajoutés à n'importe quel abonnement.

La préservation de l'Estérel continue, avec Natura 2000 Estérel

© Selon l'article R414-8-1 du code de l'environnement, une structure animatrice est désignée tous les trois ans pour le pilotage des projets du réseau Natura 2000. Le 24 avril 2015, la CAVEM a été à nouveau désignée structure animatrice du Site de l'Estérel Natura 2000 avec son Président Nello BROGLIO pour la période 2015-2018. Ce comité de pilotage a été également l'occasion pour les animateurs de faire le point sur les actions engagées depuis septembre 2013.



Des actions concrètes et des suivis scientifiques

Pour la partie marine, le suivi du récif barrière de la baie d'Agay a été réalisé en octobre 2014. Structure très atypique jouant un rôle de frayère et de nurserie pour les poissons, le suivi a permis de mettre en évidence la bonne vitalité du récif et de l'herbier de Posidonie affleurant la surface de l'eau, ceci notamment grâce à sa zone de mouillages écologiques.

Pour la partie terrestre, la **Tortue d'Hermann** et le **Murin de Bechstein** (une espèce de chauve-souris protégée) ont fait l'objet de toutes les attentions.

La **Tortue d'Hermann** est présente dans des secteurs bien définis de l'Estérel avec des noyaux de populations importants identifiés par la Cellule Natura 2000 Estérel. Afin de concilier la préservation de cette espèce avec les différentes problématiques de gestion (prédation, prélèvement, débroussaillage, incendie, aménagements...), un des noyaux de Tortue d'Hermann fait actuellement l'objet d'un radiotracking. Équipées d'émetteurs, une dizaine de tortues permettent de collecter de nombreuses données sur leurs habitudes afin de comprendre leur mode de vie.

NATURA 2000, CHIFFRES CLÉS:

27 000 000
27 000 sites Européens

96
96 millions d'hectares protégés

6
6 sites Natura 2000
sur le territoire de la CAVEM

Quant au **Murin de Bechstein** dont seulement trois colonies de reproduction sont connues en région PACA, un suivi unique et coordonné a permis d'observer son fonctionnement en prenant en compte le risque important de dérangement de la colonie au vu de l'accessibilité du site.

Les contrats Natura 2000 : un contrat de mise en défens a été réalisé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) PACA en 2014 sur le site du Bombardier. Son but est d'orienter les visiteurs sur les sentiers les plus fréquentés afin d'éviter le piétinement et le prélèvement de nombreuses espèces protégées. Un contrat Natura 2000 d'équipements d'ancrages écologiques de sites de plongée est à l'étude. Il devrait permettre aux clubs de plongée d'utiliser 13 sites sur le littoral sans avoir à jeter l'ancre.

QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU NATURA 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est un programme européen qui rassemble des sites naturels terrestres et marins de toute l'Europe. Ces sites sont sélectionnés pour la rareté et la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales afin d'être préservés. L'Estérel fait partie des 1753 sites français du réseau Natura 2000. L'objectif étant de maintenir dans un bon état de conservation ces espèces tout en accompagnant les activités économiques et sociales d'un territoire. Ce programme permet à la CAVEM de bénéficier de subventions européennes pour mieux gérer les problématiques environnementales de l'Estérel.



Les actions de sensibilisation : Scolaires, associations, professionnels et grand public ont pu être sensibilisés ou accompagnés lors de projets d'aménagement sur le site Natura 2000. Deux manifestations reconduites chaque année ont récolté un grand succès : la Fête de la Nature et la Nuit Internationale des Chauves-souris.

Aller plus loin : <http://esterel.n2000.fr/>

Les chantiers de restauration d'habitats naturels : des chantiers d'éradication d'espèces exotiques envahissantes se déroulent depuis début 2014 sur le site Natura 2000 Estérel. 5 hectares d'espaces naturels envahis par le Figuier de barbarie et la Griffes de sorcière sur le Cap Dramont ont ainsi été restaurés et des espèces protégées ont pu être sauvegardées. De multiples partenaires sont associés dans cette action : l'Office National des Forêts (ONF), le Conservatoire National Botanique, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), le Service de Probation et d'Insertion Pénitentiaire (SPIP). De nouveaux partenariats et chantiers sont à l'étude sur d'autres espèces envahissantes.

NATURA 2000 ESTÉREL, CHIFFRES CLÉS :



15 000
15 000 hectares dont 7 800 hectares terrestres et 7 200 hectares marins



17
17 espèces animales et 37 habitats d'intérêt communautaire

Faites de la nature le plus bel endroit sur terre



🌿 **Le samedi 23 mai 2015**, sur notre territoire, la CAVEM s'est associée à l'Office National des Forêts (ONF) pour proposer des visites gratuites du Cap Dramont et du Massif de l'Estérel à l'occasion de la Fête de la nature. Commentées par les animateurs du site Natura 2000 Estérel et un garde de l'ONF, celles-ci ont remporté un franc succès auprès d'un auditoire composé d'une cinquantaine de personnes.

Ces balades ont permis aux deux animateurs Natura 2000 Estérel de sensibiliser le public présent mais également de présenter quelques actions phares de leur travail comme par exemple les suivis scientifiques de la Tortue d'Hermann, de la Cistude d'Europe et du Murin de Bechstein ou encore la restauration des espaces naturels du Cap Dramont avec l'arrachage de cinq hectares de figuiers de barbarie et de griffes de sorcières en collaboration avec l'ONF, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Service de Probation et d'Insertion Pénitentiaire (SPIP).

La Fête de la Nature a été créée en 2007 à l'initiative du Comité Français de l'Union Internationale de Conservation de la Nature et du magazine Terre Sauvage. Elle est organisée chaque année durant le week-end le plus proche du 22 mai, date de la journée internationale de la biodiversité. Son objectif est de permettre au public de célébrer la nature en découvrant la flore locale, accompagné par les animateurs de Natura 2000 Estérel, Audrey COPIN et Fabien ROZEC. Des milliers de manifestations différentes sont organisées dans la France entière.

Le mimosa, un arbre pas si sympa que ça

Le Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata* Link) a été introduit en 1870 dans le massif de l'Estérel. Cet arbre est aujourd'hui cultivé pour son bois et ses fleurs qui sont utilisées en fleuristerie et en parfumerie. Mais saviez-vous qu'il s'agit d'une espèce exotique envahissante ? Il colonise le milieu naturel et remplace nos espèces végétales locales, ce qui entraîne une fuite des animaux qui y sont liés et une perte de la diversité biologique.

Source: AME, ARPE-PACA 2003. Acacia dealbata Link. Plantes envahissantes de la région méditerranéenne.





Économiser l'énergie aujourd'hui pour préserver notre territoire demain

🌀 **Les économies d'énergie sont à l'honneur sur le territoire.** Après l'animation ludique « C'Pas Courant » mise en place par EDF du jeudi 4 au samedi 6 juin 2015 sur la place Coulet de Saint-Raphaël afin de sensibiliser chacun aux gestes écoresponsables, le Salon de la Rénovation Énergétique s'est tenu le lundi 8 juin 2015 à la Mairie des Adrets de l'Estérel et les mercredi 10 et jeudi 11 juin 2015 au Palais des Sports de Saint-Raphaël.

Salon de la Rénovation Énergétique : plus de 300 personnes au rendez-vous !

Plus de 300 personnes ont répondu présentes à cet événement organisé par la CAVEM en partenariat avec GrDF qui faisait suite à l'opération de thermographie aérienne réalisée sur l'ensemble du territoire durant le mois de février 2015. Grâce à cette action, chaque habitant de l'agglomération pouvait récupérer une photographie de son habitation prise par la caméra infrarouge d'un avion, grâce à laquelle les pertes de chaleur étaient mises en évidence.

En se basant sur cette photo et avec l'aide d'un conseiller, les visiteurs pouvaient ensuite juger si des travaux de rénovation énergétique étaient nécessaires pour leur habitation. Enfin, les nombreux professionnels locaux présents sur le salon pouvaient les renseigner sur la meilleure manière d'améliorer la performance énergétique de leur habitation selon leur budget.



Programme d'aide à l'amélioration des logements privés de la CAVEM

▶ **N°Vert 0 800 320 120**

Appel gratuit depuis un poste fixe

Demandez la photo thermique de votre habitation sur : site.grdf.fr/web/operation-de-thermographie-aerienne-du-var-esterel/

Des aides pensées pour des travaux adaptés

Chaque entreprise présente ce jour-là était partenaire du programme « Rénover + » qui permet de mobiliser des aides au financement pour la rénovation énergétique de son habitation. Par exemple, il était possible de vérifier son éligibilité au programme « Habiter Mieux », mis en place par l'État et relayé par la CAVEM sur le territoire, afin de bénéficier d'une subvention pour un gain énergétique de son habitation d'au moins 25 %.

Des projets qui avancent

Ces jours-là, le salon a donc permis à de nombreux projets d'avancer voire de se concrétiser en mettant en relation public, programmes de financements et professionnels locaux. Cette action démontre l'engagement de la CAVEM de sensibilisation du public à la rénovation énergétique mais aussi de soutien au développement économique du territoire.



Une moyenne de 1500 € de facture énergétique pour les ménages en 2013 (dont 71 % pour le chauffage)



Plus de 300 visiteurs au salon de la rénovation énergétique



Une aide de l'Anah de 10000 € maximum pour la rénovation énergétique de votre habitation



Les quatre déchèteries de la CAVEM récupèrent vos déchets recyclables

☞ **Afin de recycler vos déchets encombrants** (c'est-à-dire ceux qui ne vont pas dans la poubelle de tri ou des ordures ménagères, comme par exemple les déchets verts ou les meubles) vous pouvez vous rendre aux 4 déchèteries de la CAVEM. Elles sont situées aux Adrets de l'Estérel, à Fréjus, Puget sur Argens et Saint-Raphaël. Il existe aussi deux sites d'accueil des déchets verts à Roquebrune-sur-Argens. Le tri permet de diminuer les flux de déchets ménagers qui sont traités à des coûts plus importants dans les autres centres de traitement. De plus, le recyclage de certains matériaux que vous apportez permet de ne pas gaspiller des matières premières dont la production coûte plus cher que la récupération.

Se rendre à la déchèterie

Sur place, vous serez accueillis par un agent d'accueil qui vous dirigera vers l'endroit où vous pourrez décharger vos déchets recyclables. Il peut également vous conseiller sur le tri de vos déchets. Vos déchets triés sont ensuite recyclés au sein des différentes filières de valorisation de matière ou d'énergie. Par exemple, les équipements électroniques sont débarrassés de leurs composants susceptibles de porter atteinte à l'environnement et tous les déchets verts issus de l'entretien des jardins sont broyés pour obtenir du compost et des plaquettes de bois destinés aux fours industriels.

Conditions d'accès pour particuliers et professionnels

L'accès aux déchèteries est gratuit pour les particuliers.

Les services des déchèteries de la CAVEM s'adressent aux particuliers et aux professionnels (pour certains de leurs déchets d'activités) :

- En tant que particulier, se munir d'un justificatif de domicile de l'une des communes de la CAVEM de moins de trois mois, d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule utilisé ;
- En tant que professionnel ayant son siège sur l'une des communes de la CAVEM, s'enregistrer tous les ans en fournissant un KBIS ou LBIS de moins de 3 mois, la pièce d'identité du gérant de l'entreprise ainsi que la carte grise du véhicule de l'entreprise.

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

☞ 1 Adrets de l'Estérel

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h
(fermeture le lundi et jeudi matin)
Plan Grimaud, route de Montauroux
06 81 53 75 65

☞ 2 Fréjus

Du lundi au vendredi de 13h à 18h
(pour les professionnels à partir de 11h)
Le samedi de 8h à 18h
Le dimanche de 8h à 12h
Quartier la Palissade – 04 94 53 31 29

☞ 3 Puget sur Argens

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
(de 8h à 12h et de 16h à 17h pour les professionnels)
Le samedi de 9h à 12h et de 16h à 17h
590 chemin Plaines – 04 94 45 63 09

☞ 4 Saint-Raphaël

Du lundi au vendredi de 12h à 18h
(de 8h à 18h pour les professionnels)
Le samedi de 8h à 18h
Les dimanches et jours fériés de 8h à 12h
291 boulevard du Cerceron, quartier du Cerceron – 04 94 40 59 20

☞ Aire d'accueil des déchets verts à Roquebrune-sur-Argens

Les lundis, mercredis et samedis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (réservé aux particuliers et aux véhicules légers)
La Bouverie (à proximité de l'espace Suzanne Régis) et les Issambres (col du Bougnon)

Définition du Plan de Prévention et de gestion des Déchets Non Dangereux du Var (PPGDND)

Le PPGDND est un outil réglementaire mis en place par le Conseil Départemental du Var qui vise à améliorer le réseau des déchèteries et le traitement des déchets. Ses objectifs sont ambitieux car il prévoit de **diminuer de 10 % la quantité de déchets** par habitants d'ici 2021. Afin d'y parvenir, il est nécessaire de sensibiliser le public au tri sélectif en amont mais également de dynamiser l'utilisation des déchèteries. L'ADEME recommandant une déchèterie pour 15 000 habitants, trois nouvelles déchèteries devraient être créées sur le territoire.



La situation sur notre territoire

En 2014, ce n'est pas moins de **100 000 tonnes d'ordures ménagères** qui ont été produites sur notre territoire dont 32 % sont triées en amont de l'enfouissement. Il s'agit de la meilleure moyenne régionale pour le tri sélectif. Afin de respecter les objectifs du PPGDND qui incluent une diminution des déchets de plus de 6 000 tonnes, plusieurs solutions sont envisagées, telles que l'amélioration de la collecte sélective (bac jaunes) ou encore la mise en place de nouveaux points d'apports volontaires. Le recyclage des déchets industriels banals (DIB), géré au niveau des déchèteries, est un point faible qu'il est absolument nécessaire d'améliorer. Le recyclage de ces déchets, qui sont produits plus particulièrement par les entreprises, doit être amélioré afin de limiter les transferts dans des centres de traitement extérieurs à la CAVEM. Ceci permettra de limiter les coûts du recyclage.

Tarifs des déchèteries

Depuis le 1^{er} juin 2015, les tarifs sont les mêmes sur les quatre déchèteries de la CAVEM. Afin d'encourager les entreprises au tri, un tarif dissuasif de 120 € par tonne a été voté pour les déchets non triés. Les végétaux, les équipements électroniques, les bois (palettes), les verres, les cartons et papiers, les huiles de vidanges, les pneumatiques, les déchets ménagers spéciaux sont récupérés pour 60 € par tonne. Les gravats propres et les ferrailles sont récupérés pour 30 € par tonne. **L'accès aux déchèteries est gratuit pour les particuliers**, pour des dépôts qui ne dépassent pas 500 kg par semaine, dans la limite de 3 500 kg par an. Pour les entreprises, il existe aussi des équipements privés auxquels les professionnels doivent s'adresser en priorité.



Quels déchets sont acceptés en déchèterie ?

Pour préparer vos déchets avant leur recyclage, ceux-ci doivent être déposés sans sac plastique dans les contenants appropriés. Pensez à vider vos équipements cuisiniers avant de vous rendre à la déchèterie (réfrigérateurs, congélateurs...).

Important: N'hésitez pas à téléphoner à votre déchèterie avant d'apporter vos déchets afin d'être sûr que ceux-ci seront acceptés.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Déchets verts - Bois - Ferrailles
Verre - Cartons
Réfrigérateurs - Télévisions
Aspirateurs - Meubles
Moquette - Béton - Briques
Emballages ménagers
Huiles de vidange et de friture
Cartouches d'encre - Piles
Batteries - Peintures - Solvants
Produits phytosanitaires

DÉCHETS REFUSÉS (RISQUE D'AMENDE)

Déchets médicaux
Déchets explosifs
Déchets dangereux professionnels
Cadavres d'animaux
Boues
Hydrocarbures
Bouteilles de gaz
Amiante
Pneus
Extincteurs

4 déchèteries et 2 aires
d'accueil des déchets verts

629
Environ 629 kilogrammes d'ordures par
habitant de la CAVEM chaque année, en 2014

600
6 000 tonnes d'ordures en moins
prévues par an à l'horizon 2021

RENCONTRE



RENCONTRE AVEC

Françoise DUMONT

Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Conseillère communautaire de la CAVEM

Pouvez-vous présenter les missions du SDIS ?

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est l'établissement public gérant les sapeurs-pompiers dans chaque département. Il protège et lutte contre les incendies, évalue et prévient les risques technologiques ou naturels. Ses actions sont menées de la même façon sur ses trois groupements (centre, est, ouest) dont le Centre de Gestion des Interventions Est se situe à Fréjus. Sur la CAVEM, ses missions incluent la surveillance des plages en période estivale et la gestion des secours en période d'inondation.

Comment est financé le SDIS ?

Le SDIS du Var est financé par les communes varoises (53 000 000 € dont 6 168 156 € de la CAVEM) et par le Conseil Départemental (49 000 000 €). Son budget de fonctionnement est significatif car le Var est confronté à 3 aspects majeurs : plus de 50 % du département est couvert de forêts fragiles et vulnérables.

Il est, par ailleurs, le premier département touristique de France avec un pic de population élevé en période estivale et d'autre part, le Var a été affecté, ces dernières années par des intempéries massives et violentes. Face à ce contexte, le SDIS du Var doit être constitué de personnels en nombre suffisant, d'expérience et d'expertise éprouvées. Toutefois, le SDIS s'est engagé dans un travail de réduction de ses coûts de fonctionnement afin de limiter la charge sur les budgets des collectivités partenaires.

Comment gérez-vous le surcroît annuel d'activité, l'été ?

Pour répondre aux besoins d'une population qui atteint deux millions de personnes l'été, environ 350 saisonniers sont recrutés pour renforcer les effectifs des centres de secours qui sont déjà augmentés en interne. Il faut aussi saluer le travail des bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts qui jouent un rôle de relais indispensable dans la prévention des incendies.



EFFECTIFS DU SDIS :

- › 917 sapeurs-pompiers professionnels
- › 5247 sapeurs-pompiers volontaires
- › 212 personnels administratifs et techniques
- › 67 centres d'incendies et de secours
- › Plus de 400 feux éteints par an sur 5973 km²
- › 1 256 matériels roulants, flottants et tractés
- › 271 interventions en moyenne par jour

SURVEILLANCE DES PLAGES DE LA CAVEM :

- › 15 postes de secours
- › 35 sapeurs-pompiers

N'oubliez pas les transports scolaires !

☞ La CAVEM met un service de transports scolaires à votre disposition, pour les élèves scolarisés sur son territoire et en dehors. En 2014, 2665 élèves scolarisés sur le territoire en ont bénéficié. Pensez à prendre vos abonnements dès que possible !



☞ Les élèves qui habitent et sont scolarisés sur l'une des cinq communes du territoire doivent s'inscrire :

Pour les Adrets de l'Estérel > Mairie

Pour Fréjus > Gare routière

Pour Puget sur Argens > Hôtel de Ville

Pour Roquebrune-sur-Argens >

Centre de Loisirs Julien Cazelles

Pour Saint-Raphaël > Gare routière

Prix de l'abonnement annuel :

50 € pour les élèves de maternelle et d'école élémentaire

65 € pour les collégiens, les lycéens et les étudiants de moins de 24 ans.

☞ Les élèves qui habitent l'une des cinq communes du territoire mais sont scolarisés en DEHORS peuvent s'inscrire :

Pour Les Adrets de l'Estérel > Mairie

Pour Fréjus > Mairie

Pour Puget sur Argens > Service Accueil Population

Pour Roquebrune-sur-Argens >

Centre de Loisirs Julien Cazelles

Pour Saint-Raphaël >

Service des transports et de la mobilité de la CAVEM

Prix de l'abonnement annuel : 65 €

☞ Pour tous les élèves des cinq communes empruntant les lignes VARLIB du Conseil Départemental, le surcoût de cet abonnement aux lignes de transports scolaires est assumé par la CAVEM afin d'offrir le même tarif aux élèves des cinq communes du territoire. En 2014, c'est 716 élèves qui ont ainsi profité de cette aide. Les 44 élèves résidents des Issambres et scolarisés sur Fréjus et Saint-Raphaël peuvent emprunter depuis 2013 la ligne 7601 de VARLIB pour le même tarif, la CAVEM prenant chaque année en charge le surcoût de 245 € par élève.

☞ Enfin, les étudiants ou les personnes de moins de 26 ans qui habitent le territoire et suivent une formation à l'extérieur peuvent bénéficier d'un abonnement pour utiliser VARLIB. Le coût de cet abonnement est de 245 € par an et les inscriptions se font à la gare routière de Saint-Raphaël.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015, VOYAGEZ GRATUITEMENT !

Repenser nos déplacements est une solution essentielle contre le réchauffement climatique. Afin d'encourager le public à utiliser les modes de déplacements collectifs, la journée des transports publics est organisée le samedi 19 septembre 2015.

À cette occasion, tous les transports publics seront gratuits sur le territoire. Plusieurs événements seront également organisés sur le territoire à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité :

- ▶ Les Adrets de l'Estérel : le mercredi 16 septembre 2015 devant l'Hôtel de ville ;
- ▶ Fréjus : le mercredi 16 septembre 2015 sur la Place de la Mairie ;
- ▶ Puget sur Argens : le jeudi 17 septembre 2015 sur le parvis de l'Office de Tourisme ;
- ▶ Roquebrune-sur-Argens : le vendredi 18 septembre 2015 devant l'Office de Tourisme ;
- ▶ Saint-Raphaël : le samedi 19 septembre 2015 sur la Place Coulet.

CITOYENNETÉ

Le contrat de ville 2015-2020, une aide pour les quartiers prioritaires

🔗 La CAVEM n'oublie pas les quartiers du territoire où les habitants ont le plus besoin de son aide. Le lundi 20 juillet 2015, le Contrat de Ville de la CAVEM 2015-2020 a été signé. Ce dispositif permet à de nombreux partenaires (voir ci-dessous) de financer des actions en faveur des quartiers défavorisés du territoire, la Gabelle et l'Agachon à Fréjus. Ces quartiers ont été définis dans un cadre très précis par l'État en fonction du revenu moyen de leurs habitants, en dessous des moyennes nationale et locale.

Trois piliers pour mieux construire les quartiers de demain : cohésion sociale, cadre de vie, renouvellement urbain, ainsi qu'emploi-développement économique

Les objectifs fixés par le contrat de ville sont, entre autres :

- Lutter contre les inégalités ;
- Garantir l'égalité réelle d'accès aux droits ;
- Agir pour le développement économique et l'accès à l'emploi ;
- Agir pour l'amélioration de l'habitat ;
- Développer la prévention et favoriser l'accès aux soins ;
- Sécuriser le territoire et prévenir la délinquance ;
- Favoriser l'intégration des quartiers dans les villes.

Ainsi, le Contrat de ville permet à la CAVEM de mener les actions suivantes pour les 3 400 habitants de ces quartiers :

- La Mission Locale de l'Est Var reçoit une enveloppe supplémentaire pour l'insertion professionnelle des jeunes issus des quartiers défavorisés ;
- Des chantiers d'insertion sont mis en place pour accompagner le retour à l'emploi ;
- Les centres sociaux reçoivent des subventions pour participer à l'insertion de ces quartiers dans la vie des Communes.

SIGNATAIRES

- Monsieur le Préfet du Var, Pierre SOUBELET
- Monsieur le Président du Conseil Régional PACA, Michel VAUZELLE
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Var, Marc GIRAUD
- Monsieur le Président de la CAVEM, Georges GINESTA
- Monsieur le Sénateur-Maire de Fréjus, David RACHLINE
- Madame la Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales du Var, Fabienne HUDELLOT

- Madame la Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales du Var, Pascale MANEVEL-GUIBERT
- Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé PACA, Paul CASTEL
- Madame le Procureur de la République, Danielle DROUY-AYRAL
- Monsieur le DASEN, Olivier MILLANGUE
- Madame la Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts, Elisabeth VIOLA
- Monsieur le Directeur Territorial de Pôle Emploi, Jean-Charles BLANC

- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, Jacques BIANCHI
- Monsieur le Vice-Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA, Délégué du Var, Jacques MONTANO
- Monsieur le Directeur Général de Var Habitat, Martial AUBRY
- Monsieur le Directeur Général d'ERILIA, Bernard RANVIER



Monsieur le Président de la CAVEM, Georges GINESTA
Monsieur le Préfet du Var, Pierre SOUBELET
Monsieur le Sénateur-Maire de Fréjus, David RACHLINE

Une aide locale pour cinq quartiers supplémentaires

Malgré le désengagement de l'État qui a fait passer le nombre de quartiers prioritaires de sept à deux ; Le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la CAVEM et les Communes continuent une veille active pour les quartiers suivants : Sainte-Croix, Villeneuve, le Centre-Ancien à Fréjus et les Logis de l'Aspé, Saint-Sébastien à Saint-Raphaël.



3 000 000 € investis
(dont 42% de l'Etat)



600 logements privés concernés



2 800 jeunes accompagnés par la mission locale vers une insertion sociale

L'accueil des gens du voyage :

les obligations des collectivités territoriales

Contexte réglementaire

La loi du 5 juillet 2000 dite seconde loi BESSON impose aux communes de plus de 5 000 habitants de participer à l'accueil des gens du voyage par la mise à disposition d'aires permanentes d'accueil ou d'emplacements susceptibles d'être occupés temporairement à l'occasion de rassemblements traditionnels ou occasionnels.

Dans le cadre de ses compétences en matière de création, d'aménagement et de gestion des aires destinées à l'accueil des gens du voyage ; pour répondre au schéma départemental, la CAVEM gère l'aire de grand passage La Palissade, située à Fréjus et l'aire d'accueil Les Wagonnets, située à Puget sur Argens. En cas de stationnements illicites, le pouvoir de police du Maire n'ayant pas été transféré au Président de la CAVEM, la décision de l'évacuation administrative appartient à chaque Maire.



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE 2012-2017

En réponse à la loi, c'est le schéma départemental qui définit le nombre et le type d'aires que les communes doivent mettre à disposition en fonction du périmètre du Bassin d'Habitat – comprenant 14 villes – et non du périmètre de la Communauté d'Agglomération - comprenant 5 villes.



Une aire de grand passage doit ouvrir du 15 mai au 15 septembre pour accueillir au plus 150 caravanes

150



Une aire d'accueil compte au maximum 25 emplacements et reste ouverte toute l'année

25



Plus d'informations sur :
var.gouv.fr



Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée ? Découpez et retournez ce coupon par courrier à :

Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG! • 624 chemin Aurélien • 83 700 SAINT-RAPHAËL ou par mail : communication@cavem.fr

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

E-mail : _____ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI NON

Vie du Conseil

Conseil communautaire du 29 juin
Bureaux communautaires des 29 mai et 26 juin

Les élus ont voté :

ÉCONOMIE: candidature de la CAVEM à l'appel à projet par la Région PACA sur l'Écologie Industrielle et Territoriale des parcs d'activités afin de valoriser nos territoires d'entreprises, subvention de 7 000 € à la station Mosaïque FM 89.5 pour valoriser le territoire et relayer les messages des risques majeurs, subvention à l'association « union des commerçants de Saint Aygulf ».

EAU POTABLE: contrat de fourniture d'eau potable pour le Trayas.

HABITAT: renouvellement du Programme d'intérêt Général (PIG) permettant la rénovation du parc de logements privés.

FINANCES: subvention sportive de 1 010 000 € au SR Var Handball, de 200 000 € au SR Var Volley-Bal, de 1 012 000 à la SASP Etoile Football Club Fréjus Saint Raphaël, compte de gestion 2014 excédentaire à 3,50 M€ et sa réaffectation dans les différents budgets.

POLITIQUE DE LA VILLE: création d'un règlement intérieur et convention d'occupation de l'aire de grand passage des gens du voyage, adoption du contrat de ville 2015-2020.

ADMINISTRATION: vote de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM).

TRANSPORTS: adoption du Schéma Directeur d'Accessibilité dans les Transports (SDAT) visant à mettre aux normes d'accessibilité l'ensemble des points d'arrêt de transports collectifs du territoire.

ENVIRONNEMENT: Plan Climat Énergie Territorial (PCET) qui permet de lutter contre le dérèglement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).



Pour retirer le magazine Var Estérel Méditerranée

- > **Adrets de l'Estérel:** Hôtel de ville
- > **Fréjus:** Hôtel de ville; Mairies annexes: Saint-Aygulf, Caïs, La Gabelle, Mairie Saint-Jean-de-Cannes, Tour de Mare; Office de tourisme de la ville; Maison de l'emploi; Centre d'animation de Villeneuve, Centre Hospitalier Intercommunal Bonnet, Maison de quartier de la Tour de Mare; Théâtre Le Forum; Salle du Sextant.
- > **Puget sur Argens:** Hôtel de ville, Centre Communal d'Actions Sociales; Office de tourisme de la ville.
- > **Roquebrune-sur-Argens:** Hôtel de ville; Mairies annexes: la Bouverie; les Issambres, Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville; Office de tourisme des Issambres.
- > **Saint-Raphaël:** Hôtel de ville; Mairies annexes: Agay, Boulouris, Dramont, Valescure; Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville; Office de tourisme d'Agay; Mairie d'honneur, Palais des Congrès; Centre culturel; Stade nautique; Parking Bonaparte.

Expression de l'opposition

Avancer sans céder

Dans notre précédente tribune, nous avons exposé la situation ubuesque d'une intercommunalité où le Président, Député et Maire de Saint-Raphaël, gouverne sans les Maires de villes qui représentent 60% de sa population, Fréjus et Roquebrune en l'occurrence.

En accord avec le Maire de Roquebrune, nous avons décidé d'interpeller le représentant de l'État sur ce déni de démocratie. Cette démarche commune illustre d'ailleurs qu'il ne s'agit pas là d'une question partisane, mais bel et bien de défendre les habitants de nos villes et leur juste représentation, mise à mal par l'actuelle gouvernance.

En dépit de cette situation injuste, en élus responsables, fidèles au mandat que les Fréjusiens nous ont confié, notre groupe s'investit, au sein de l'intercommunalité, pour l'ensemble de sa population, autour de trois enjeux à nos yeux majeurs.

Tout d'abord, préserver le pouvoir d'achat des habitants de la CAVEM, et de ses entreprises, des tendances à la hausse des impôts et taxes caractéristiques des

gouvernements UMPS successifs et malheureusement aussi des collectivités que ces partis dirigent. Sur ce point, au regard de la situation de la CAVEM, sur laquelle beaucoup serait à dire, et de la baisse des dotations du gouvernement, nous sommes inquiets pour les prochains exercices.

Deuxième enjeu : l'optimisation du fonctionnement de nos administrations, pour faire des économies. Nous avons ainsi voté le schéma de mutualisation des Services entre l'agglomération et ses villes membres.

Dernier enjeu clé : promouvoir, encore et toujours, notre territoire pour y créer de l'activité économique, et donc des emplois. Les projets urbains de la municipalité fréjusienne vont dans ce sens. Nous attendons de la CAVEM d'une part qu'elle œuvre sans relâche pour attirer des entreprises et les accompagner dans leur développement sur notre territoire. Dans ce contexte, nous nous réjouissons de la venue annoncée d'un nouveau CFA, et espérons que cette venue ne sera pas à l'unique bénéfice de Saint-Raphaël.

Au final, fidèles à nos engagements, nous œuvrons pour avancer. Mais ne céderons rien.

Groupes d'opposition du Front National

Latitude 45

La Journée pour l'Emploi des plus de 45 ans

24 Septembre 2015 - 9h30/16h

Palais des Congrès de Saint-Raphaël

**STRATÉGIE
EMPLOI**

**PARCOURS
PROFESSIONNEL**

**RENCONTRE
ENTREPRISE**

**DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL**

Entrée libre

Programme de la journée et des ateliers sur www.mde-estvar.fr

Organisé par



Avec le soutien de



Partenaires

